

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Banque Populaire propose un dispositif inédit et complet aux entrepreneurs individuels

Paris, le 4 décembre 2023

Banque Populaire, 1^{re} banque des entreprises en France*, lance un nouveau dispositif complet spécifiquement dédié à tous les entrepreneurs individuels, qu'ils soient auto-entrepreneurs ou indépendants, composé d'une offre bancaire simple et digitale, d'une solution inédite d'encaissement sans contact et d'un nouveau service pour simplifier la gestion comptable et financière.

Une offre bancaire simple et digitale : Rythméo Start

Banque Populaire permet désormais aux entrepreneurs d'ouvrir un compte bancaire professionnel en quelques clics pour démarrer sereinement leur activité avec sa nouvelle solution digitale Rythméo Start. Grâce à une souscription en ligne rapide, simple et sécurisée, l'entrepreneur dispose de tous les services essentiels pour bien débuter : un compte, une carte Visa Business et une application mobile Banque Populaire Pro dédiée pour gérer ses dépenses.

Cette nouvelle solution intègre la responsabilité civile professionnelle pour protéger l'activité dès son démarrage (Label d'excellence 2023 des dossiers de l'épargne).

Une solution inédite d'encaissement sans contact : Tap to Pay sur iPhone

Avec Tap to Pay sur iPhone, les Banques Populaires proposent un moyen inédit, simple et sécurisé d'accepter des paiements sans contact uniquement avec un iPhone et l'application dédiée Banque Populaire. Lors du paiement, le client doit simplement approcher de l'iPhone du commerçant sa carte bancaire sans contact, son iPhone ou son Apple Watch s'il souhaite régler avec Apple Pay ou un autre portefeuille numérique. Le paiement s'effectue ainsi en toute sécurité à l'aide de la technologie NFC.

Un nouveau service pour simplifier la gestion comptable et financière : iPaidThat

Pour compléter ce dispositif, Banque Populaire lance un tout nouveau service de simplification de sa gestion administrative, pré-comptable et de facturation, en collaboration avec la fintech française iPaidThat. Cette solution exclusive répond à l'ensemble des besoins des entrepreneurs individuels et des entreprises, des TPE jusqu'aux PME : un véritable gain de temps pour le client qui lui permet de se concentrer sur la réussite de son activité. Globale et évolutive, elle représente également, pour les 4 millions d'entreprises établies en France et assujetties à la TVA, l'opportunité d'anticiper dès à présent la prochaine réglementation sur la facturation électronique entre entreprises qui s'appliquera à compter du 1^{er} septembre 2026.

* Etude Kantar PME-PMI 2023.

Les Banques Populaires ont été créées par des entrepreneurs, pour des entrepreneurs et continuent d'innover chaque jour. Avec plus de 5 000 conseillers et experts professionnels, elles accompagnent leurs clients dans la réussite de leurs projets, sur l'ensemble du territoire.

« Avec ce dispositif complet, Banque Populaire aide les entrepreneurs à démarrer rapidement et efficacement leur activité. Grâce à l'ensemble de ces nouvelles solutions, nous réaffirmons notre engagement aux côtés de nos clients professionnels et entreprises (aujourd'hui plus d'1 million) et des 50 000 nouveaux entrepreneurs que nous accompagnons chaque année dans la création de leur projet. »
souligne Pierre-Laurent Berne, Directeur du Développement Banque Populaire.



À propos de Banque Populaire

Le réseau des Banques Populaires est constitué de 14 Banques Populaires dont 2 Banques Populaires nationales affinitaires, le Crédit Coopératif et la CASDEN. Autonomes, ces banques exercent tous les métiers de la banque commerciale et de l'assurance dans une relation de proximité avec leurs clientèles. Banque Populaire, avec 9,7 millions de clients (dont 5 millions de sociétaires), fait partie du Groupe BPCE, 2^e groupe bancaire en France.

Contacts presse Groupe BPCE - Banque Populaire

Christophe Gilbert : christophe.gilbert@bpce.fr / 06 73 76 38 98

Mélissa Bourguignon : melissa.bourguignon@bpce.fr / 06 17 56 95 37

groupebpce.com

banquepopulaire.fr

